



*Le Cabinet*

Savigny-sur-Orge, le 16 octobre 2020,

**Objet : Couvre-feu et mesures COVID-19**  
**N/Réf : CAB/PR/N°2020-125**

Madame, Monsieur,

Les annonces formulées par le Président de la République le 14 octobre et par le Premier Ministre le 15 octobre imposent une réorganisation de certaines de nos activités communales, impactant les structures associatives sportives, dont vous faites partie.

Ainsi, les salles municipales et les gymnases fermeront désormais à 20 heures, afin de permettre aux usager.e.s de rentrer à leur domicile avant 21h.  
Le stade Jean Moulin sera également fermé en semaine à 20h. En revanche, les horaires de week-end sont inchangés, fermeture de l'équipement à 19h.

Le service des sports se tient à votre disposition pour toute question à [sports@savigny.org](mailto:sports@savigny.org).

La mairie vous informera en temps réel des évolutions réglementaires spécifiques à l'Essonne et à Savigny-sur-Orge, par courrier et sur notre site [savigny.org](http://savigny.org).

Au cas où vous proposeriez une activité à distance, nous vous invitons à le signaler, afin que nous puissions le relayer sur notre site et sur les réseaux sociaux.

Conscient.e.s du lourd tribut payé par les associations sportives à cette crise sanitaire, nous vous remercions de votre patience, car c'est en étant attentifs et attentives que l'activité reviendra au plus vite à la normale.

En attendant que la situation sanitaire s'améliore, l'équipe municipale et les services, mobilisés pour vous renseigner, se tiennent à votre écoute.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Marc DEFREMONT

Maire,